



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 23 mars 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole du 21 mars 2012

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole s'est réuni le 21 mars 2012, sous la présidence de Jérôme Despey.

Économie de la filière vins

FranceAgriMer a communiqué aux professionnels les dernières données économiques disponibles dans ses services sur la conjoncture viticole, avec notamment un focus sur les ventes de vins tranquilles et de vins effervescents en grande distribution en 2011 et sur les exportations françaises de vins en 2011.

Cf. pour en savoir plus : *Note de conjoncture vins de FranceAgriMer, mars 2012.*

Observatoire mondial des vins rosés CIVP/FranceAgriMer : premiers résultats

Les premiers résultats de l'Observatoire mondial des vins rosés, mis en place en 2011 par le Comité interprofessionnel des vins de Provence (CIVP) et FranceAgriMer, ont été présentés aux membres du Conseil.

L'objectif de cet Observatoire international, qui couvre près de quarante pays, est de suivre sur une période de dix ans les volumes de production et de consommation, les exportations et les importations de vins rosés dans le monde.

Cf. pour en savoir plus : *Observatoire mondial des vins rosés. Synthèse de mars 2012.*

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : point sur les travaux et réflexion sur l'intégration éventuelle du vin

Philippe Chalmin, président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, a présenté cette instance aux membres du Conseil : contexte de création, cadre législatif et réglementaire, objectifs poursuivis, organisation, moyens et méthodes.

Cette présentation globale a donné l'occasion aux membres du Conseil de commencer à réfléchir sur une éventuelle intégration du vin dans le champ d'étude de l'Observatoire.

OCM : point sur la consommation de l'enveloppe nationale 2011/12 au 16 mars 2012

Comme traditionnellement, un point sur la consommation des crédits de l'enveloppe 2011/12 du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole (pour mémoire 284,3 M€) a été présenté aux membres du Conseil.

Au 16 mars 2012, 135 millions d'euros ont été consommés, soit 47,5 % de l'enveloppe annuelle. FranceAgriMer a également présenté aux membres du Conseil un point sur l'avancement des paiements des mesures « restructuration et reconversion du vignoble » de la campagne 2010/11 et « promotion pays tiers ».

OCM : mise en œuvre d'un référentiel pour la mesure « promotion pays tiers » pour les entreprises

Le Conseil a pris connaissance d'un projet de décision visant à préciser les conditions d'éligibilité à la mesure « promotion sur les marchés des pays tiers » de l'OCM vitivinicole des actions de promotion des entreprises dans les pays tiers et à formaliser la liste des pièces à présenter dans les demandes de paiement de fin de phase ou de solde.

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable sur le projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relative à la mise en œuvre d'un référentiel pour la mesure « promotion sur les marchés des pays tiers » pour les entreprises.

Expérimentation nationale sur la valorisation des sous-produits de vinification : point sur l'état d'avancement du programme

Un point d'information, à mi-parcours, a été proposé aux membres du Conseil sur l'état d'avancement des travaux du programme sur l'expérimentation nationale sur la valorisation des sous-produits de la vinification.

OCM : bilan de la mesure « arrachage définitif » mise en œuvre entre 2008 et 2011

Le bilan complet de la mesure « arrachage définitif », mise en œuvre entre 2008 et 2011 en Europe et en France, a été présenté aux membres du Conseil.

Cf. pour en savoir plus : *Bilan de la mesure « arrachage de vignes ». Campagnes 2008/09, 2009/10 et 2010/11.*

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole se réunira le 18 avril 2012.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr